

Le titulaire du **CAP Agent de Sécurité** accomplit ses diverses missions, dans une structure pourvue d'un service de sécurité interne, ou pour le compte d'une entreprise prestataire de services en matière de sécurité.

Ses missions visent à assurer la sécurité dans les domaines suivants :

- la protection des personnes,
- le secours à personnes,
- la surveillance et la protection des biens,
- la protection de l'environnement,
- la lutte contre l'incendie.

Le **CAP Agent de sécurité**, complété par certaines certifications spécifiques, peut permettre l'accès à d'autres emplois : le transport de fonds, la télésurveillance, la protection physique des personnes, la surveillance aéroportuaire, les équipes cynophiles...

Dans l'exercice de ses missions, l'Agent de Sécurité est souvent en contact avec le public et avec le personnel présent sur le site. Il accueille, informe, dialogue pour faire respecter les règles et les consignes. L'exercice du métier répond à des conditions strictes de moralité.

POURSUITE D'ETUDES

BAC PRO Sécurité Prévention

CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs
Cadet de la République de la police nationale

MC Sécurité civile et d'entreprise

MC Sûreté des espaces ouverts au public

Bac pro Métiers de la sécurité

BP Agent technique de prévention et de sécurité



18 bis Boulevard de la République BP 5018
97305 CAYENNE Cedex

☎ : 05-94-28-11-11 📠 : 05-94- 31-96-91

courriel : 9730094p@ ac-guyane.fr

<https://lp-jean-marie-michotte.eta.ac-guyane.fr>



LYCEE DES METIERS DE LA MAINTENANCE AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLE JEAN-MARIE MICHOTTE



CAP AGENT DE SECURITE

Le transport de fonds,
la télésurveillance, la protection physique
des personnes,
la surveillance aéroportuaire,
les équipes cynophiles



CAP AGENT DE SECURITE

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel dont la principale mission est de prévenir certains actes répréhensibles comme le vol, l'effraction ou les dégradations.

Il connaît les techniques de prévention et de lutte contre les sinistres (incendies, inondations, incidents techniques...). Il participe au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité et peut administrer les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.

Seul ou en équipe, le diplômé exerce ses fonctions dans des espaces ouverts au public ou non, de nature industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive.



Pré-requis attendus

- ◆ un grand sens de l'observation
- ◆ une grande réactivité.
- ◆ une capacité à se concentrer des heures durant.
- ◆ une excellente forme physique.
- ◆ une bonne maîtrise de soi-même et de ses émotions.
- ◆ une bonne expression écrite pour la rédaction des rapports



Grille horaire hebdomadaire

Disciplines	Première CAP	Terminale CAP
Total Enseignements professionnels	19	19
Enseignement professionnel de spécialité	11.5	12
Co-intervention Professionnel-Français	1.5	1.5
Co-intervention Professionnel-Maths	1.5	1.5
Réalisation du chef d'œuvre	3	3
Prévention Santé Environnement (PSE)	1.5	1
Total Enseignement général	8.5	8.5
Français Histoire-géographie Enseignement moral et civique	2	2
Mathématiques	1.5	1.5
Langue vivante	1.5	1.5
Arts Appliqués et culture artistique	1	1
Education Physique et Sportive	2.5	2.5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3.5	3.5

Périodes de Formation en Milieu Professionnel :
12 semaines de PFMP sur les 2 ans

Epreuves d'examen

Epreuves	Coef.	Mode
EP1: Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence	9 (1) pour la PSE	CCF
EP2: Sécurité des personnes et des biens	4	CCF
EP3: Sécurité incendie	4	CCF
EG1: Français Histoire Géographie	3	CCF
EG2: Mathématiques Sciences Physiques Chimie	2	CCF
EG3: Education Physique et Sportive	1	CCF

Apprentissage

L'apprentissage est une formation en alternance qui associe des périodes chez un employeur et des enseignements dispensés au lycée Jean Marie MICHOTTE.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans de nationalité française peut devenir apprenti tout en poursuivant ses études dans notre Unité de Formation d'Apprentis.

Il prépare un métier dans l'entreprise qu'il a trouvée et avec laquelle il a signé un contrat d'apprentissage.

Il perçoit un salaire et cotise pour sa retraite. Il arrivera sur le marché du travail avec une première expérience professionnelle.

QR code à transmettre à toute structure souhaitant embaucher un apprenti

<https://forms.office.com/r/TNHNMLMgn2>

